

PROCES VERBAL DE LA 31^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMICALE DES ANCIENS DE L'AEROSPATIALE DU 19 FEVRIER 2019

L'Amicale des Anciens de l'Aérospatiale Etablissement des Mureaux dénommée AAA/MU a son siège social situé 66, route de Verneuil 78130 LES MUREAUX.

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} Février 1901, le 21 Avril 1988 à la Sous-Préfecture de Mantes la Jolie sous le n° 3206, déclaration publiée au J.O. du 18 Mai 1988.

Le Sous-Préfet de Mantes la Jolie a enregistré une déclaration de modification de l'Association n° 0781003206 en date du 7 Avril 2014 donnant récépissé à Monsieur Luc CHEVAUCHERIE, Président.

L'an 2019, le 19 Février aux Mureaux, salle des Habitants, avenue de la République aux MUREAUX, les adhérents titulaires de l'AAA/MU se sont réunis pour tenir la 31^{ème} Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président du 04 janvier 2019, conformément à l'article 9 des statuts.

Il est dressé une feuille de présences et de pouvoirs.

L'Assemblée est présidée par Philippe BRONNE en sa qualité de Président de l'Association.

Danielle ALLANIC, Danielle BOUCHE, Liliane CAROFF, Christiane DUZES, Henri FERY, Micheline GAUTHIER, Philippe HEBERT, Paul MARAIS, Jacqueline SERRA sont appelés comme scrutateurs.

Au cours de la présente Assemblée Générale Ordinaire les membres titulaires de notre association sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Accueil et ouverture de l'A.G.
- ◆ Rapport moral
 - Hommage aux disparus
 - Effectifs – Adhérents – Titulaires / Invités
 - Faits marquants 2018
 - Rapport de la commission voyages
 - Rapport de la commission rédactionnelle
 - Rapport de la commission micro-informatique
 - Rapport de la commission solidarité
 - Secrétariat, animation, relations avec la Mairie
 - Contrôle des comptes
 - Rapport des sages
 - Approbation du rapport moral
- ◆ - Rapport financier et approbation du rapport financier
- ◆ - Budget prévisionnel 2019
- ◆ - Cotisation 2019 - Information
- ◆ - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- ◆ - Questions diverses

1. Accueil et ouverture de l'AG :

Après un préambule faisant état des modalités extraordinaires, demandées initialement par le commissariat des Mureaux pour la tenue de cette assemblée générale, en application du plan Vigie Pirate, le Président remercie les participants de leur présence

Présents :188

Pouvoirs :126

Soit 314 présents et représentés sur un total de 586 titulaires, convoqués à cette A.G. soit un quorum de 58,82 %

2. Rapport moral (Ph. Bronne)

2.1. Hommage aux disparus

En hommage aux 11 disparus de l'année écoulée, une minute de silence est observée à la demande du Président.

2.2. Effectif

Au 31/12/2018, l'Amicale comptait 664 adhérents, pour 643 l'année précédente, répartis ainsi : Anciens : 353 – Conjointes : 215 – Concubins : 18 – Invités : 78.

Les invités représentent 12% des adhérents alors que l'article 2 du règlement intérieur stipule que les invités ne doivent pas dépasser 10% du nombre de titulaires.

Le CA veillera à limiter le nombre d'invités en 2019.

2.3. Faits marquants 2018

a) La ville des Mureaux a présidé en 2018 la Communauté des Villes Ariane (CVA). A ce titre, l'Amicale a participé aux travaux de la maquette Ariane 5, qui a été érigée en janvier 2018 au Rond-point de l'Europe. Elle a participé aussi à l'exposition photographique du site et des programmes développés dans l'établissement, qui s'est tenue à la Médiathèque. Enfin, sous l'égide de B. Humbert, elle a proposé des conférences organisées par la ville, qui ont été animées par G. Laruelle et J. C. Vannier.

b) L'Amicale a contribué à l'écriture d'un projet de livre sur le Transport Spatial, en prolongement du travail mémoriel de G. Roos, avec les interviews de Ch. Vallet, A. Fitte et B. Humbert.

c) L'Amicale participe à la rénovation du Nord 2501, sis dans l'établissement : les travaux d'aménagement intérieur visant à retrouver la configuration d'origine sont terminés ; il reste à finaliser les travaux sur les structures extérieures et la livrée blanche et alu.

d) Le protocole de la commission voyages a été modifié en 2018 pour en effectuer l'actualisation.

e) L'Amicale a fêté ses 30 ans d'existence à l'occasion du banquet annuel, qui a eu lieu le samedi 10 mars 2018 et a rassemblé 308 adhérents

f) L'Amicale a adhéré à l'association AIRITAGE, qui est établie à la Boursidière au Plessis-Robinson en 2001 et présidée par J. Roca depuis 2012 ; elle a pour activité principale la préservation du patrimoine des établissements aéronautiques (Aérospatiale-Matra), par la numérisation et le classement des archives qui lui sont transférées.

2.4. Rapport de la commission Voyages (C. Duzes)

En 2018, il y a eu 812 participations aux sorties et 361 participations aux voyages proposés par l'Amicale.

Le détail des sorties et voyages 2019 est développé, conformément au catalogue paru à l'été dernier. En supplément, 4 sorties vont être proposées prochainement : une randonnée à Lyons-la-Forêt avec déjeuner – 2 sorties culturelles et une soirée jazz).

2.5. Rapport de la commission rédactionnelle

Shirley Mure a repris les rênes de la rédaction d'Amical'Echos. Le n°17 paru en juin compte 34 pages ; le N°18 paru en décembre compte 48 pages.

Shirley met en place une organisation rédactionnelle avec des chefs de rubriques et un metteur en pages.

2.6. Rapport de la commission micro-informatique

L'activité 2018 de la commission, qui est animée par P. Cheymol, a été ralentie car l'Etablissement n'a livré aucune machine entre mars et novembre. Par comparaison avec 2017 où 260 machines avaient été recyclées, seulement 160 machines l'ont été en 2018. En novembre, quelques ordinateurs Dell ont été libérés ; les autres machines sont bloquées dans l'attente de la migration par l'Etablissement de Windows 7 vers Windows 10.

Une prochaine réunion avec l'Etablissement aura lieu pour adjoindre un avenant au protocole de recyclage des machines afin d'y intégrer les smartphones. Pierre Cheymol, qui a également en charge la diffusion de l'information, a rencontré beaucoup de difficultés, l'an dernier, dans la délivrabilité à 100% des mails. Ces problèmes sont en voie de résolution, grâce à l'adoption d'un nouveau routeur.

L'Amicale respecte la directive européenne (RGDP) qui est applicable depuis avril 2018 au sujet de la confidentialité des données des adhérents.

2.7. Rapport de la commission solidarité

Activité de soutien auprès des adhérents malades et hospitalisés. Des cartes cadeaux ont remplacé les boîtes de chocolat pour les personnes soumises à un régime.

2.8. Secrétariat, animation, relations avec la Mairie

Animations correspondant aux activités de randonnée, rallye, pétanque et aux mardis de Bécheville.

Bonnes relations avec la mairie : rapprochement d'activités communes comme le bridge – augmentation de notre subvention annuelle pour remercier l'Amicale de sa contribution à la CVA. (cf. 2.3).

2.9. Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes est assuré par J.P. Cornec et C. Ghione.

Aucune irrégularité détectée, ni dans le rapprochement bancaire entre le Compte Chèques et le Livret, ni dans l'examen de 3 sorties et d'un voyage, pris au hasard.

2.10. Rapport des Sages

Pas de remarque notable en 2018 sur le fonctionnement de l'Amicale.

2.11. Approbation du rapport moral

La parole est offerte aux membres de l'Assemblée qui désirent la prendre.

Le Président met alors au vote l'approbation du rapport moral.

- **Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve ce rapport moral 2018.

Vote : Approbation à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

3. Rapport financier et approbation du rapport financier (L. Caroff)

La Trésorière présente l'état des dépenses et recettes de l'année 2018 en donnant quelques précisions complémentaires.

La parole est offerte aux membres de l'Assemblée qui désirent la prendre.

Le Président met alors au vote la résolution suivante :

- **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport financier 2018, approuve ce rapport financier.

Vote : Approbation à l'unanimité des présents et représentés et en donne quitus au Conseil d'Administration..

4. Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel de l'exercice 2019 prévoit à la date de l'AG un résultat positif de 4295 €.

5. Rapport d'orientation

Interrogation du Président sur le bien-fondé d'un compte association sur le site internet gouvernemental.

Rendez-vous à fixer, avec le directeur d'établissement et le nouveau président d'ArianeGroup : M. Roussel.

Le programme prévisionnel des sorties et voyages, qui sont projetés en 2020, est communiqué.

A la suite de J. Bentamer, D. Allanic a actualisé l'historique des voyages et sorties de l'Amicale, ce qui aide au choix des destinations à étudier.

6. Cotisation 2019

La cotisation de l'adhésion à l'Amicale a été fixée à 22 € par le CA pour l'exercice 2019.

7. Renouvellement des administrateurs

Le Président rappelle les conditions statutaires de renouvellement des Administrateurs et présente la liste des sortants et celle des postulants.

La parole est laissée aux membres de l'Assemblée qui désireraient la prendre.

Le Président met alors au vote la résolution suivante :

- **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la proposition de renouvellement du tiers des Administrateurs, élit comme Administrateurs, pour une période de 3 années à dater de la présente Assemblée Générale :

Danielle BOUCHÉ

Liliane CAROFF

Christiane DUZES

Philippe MANTRAND

Roland MERY

Shirley MURE

Vote : Le renouvellement des administrateurs est adopté à l'unanimité des présents et représentés, moins 1 abstention.

Le CA est désormais composé de 15 membres.

8. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, il est passé ensuite à un tirage au sort des bons de réduction sur sorties ou voyages 2019, valables pour les personnes présentes au moment du tirage.

100 € à Chantal MAIRE
100 € à Serge DEBIAIS
50 € à Armand DENIS
50 € à Daniel FABRE
50 € à Serge MORLAN
50 € à Serge HOMBOURGER
50 € à Jacky LECOINTRE
30 € à Anne Marie DALON
20 € à Marcel RASO

Ordinateurs : Joelle RIVIERE D'AULNAY – Anne TOMATIS – Claude GODDE

Le Président déclare la séance levée à 16H.

De tout ce qui a été dit ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les scrutateurs.

Le Président :

Les scrutateurs :

Philippe BRONNE

Danielle ALLANIC

Danielle BOUCHÉ

Liliane CAROFF

Christiane DUZES

Henry FERY

Micheline GAUTHIER

Paul MARAIS

Philippe HEBERT

Jacqueline SERRA